



**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix**

267, Notre-Dame

Notre-Dame-de-la-Paix

Québec J0V 1P0

Tél. : 819-522-6610 Fax : 819-522-6710

[Mun.ndlapaix@mrcpapineau.com](mailto:Mun.ndlapaix@mrcpapineau.com)

[www.notredamedelapaix.qc.ca](http://www.notredamedelapaix.qc.ca)

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix tenue le 2 décembre 2019, une résolution portant le numéro 2019-12#07 a été adoptée concernant l'établissement du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour la prochaine année et ce, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*.

Par conséquent, pour l'année 2020, les séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix auront lieu selon le calendrier suivant :

- 13 janvier
- 3 février
- 2 mars
- 6 avril
- 4 mai
- 8 juin
- 6 juillet
- 3 août
- 14 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

Les séances débuteront à 19 heures 30 et se tiendront à la salle du conseil municipal situé au 267, rue Notre-Dame.

DONNÉ à Notre-Dame-de-la-Paix ce 16 décembre 2019.

Daniel Charette, Directeur général et  
Secrétaire-trésorier par intérim